

Ce document est un complément de la plaquette annuaire des structures spécialisées en addictologie en Côtes d'Armor publié par Conférence de Territoire n°7 en 2014 et disponible ici :

[www.ars.bretagne.sante.fr/uploads/media/plaquette2013\\_V3.pdf](http://www.ars.bretagne.sante.fr/uploads/media/plaquette2013_V3.pdf)

Saint-Brieuc  
Guingamp  
Lannion

Conférence  
de Territoire n°7



Cure

Post-cure

Sevrage simple

Pré-cure

CSAPA sevrage complexe

Soins de suite et de réadaptation

# Bien s'orienter dans la filière de soins en addictologie

## Mieux comprendre les niveaux de prise en charge

Cure, sevrage simple, post-cure... sont des termes utilisés couramment, mais à quoi correspondent-ils au juste ?

La prise en charge des personnes présentant une conduite addictive par la filière de soins en addictologie est organisée selon différents niveaux de complexité des troubles induits par des consommations.

Ce document vise à donner des définitions simples des différentes modalités de prise en charge des conduites addictives présentes sur notre territoire. Il vous aidera dans vos choix d'orientations des personnes que vous recevez et/ou de leur entourage dans la filière de soins en addictologie du Territoire de Santé n°7.

Ce document est un complément de la plaquette annuaire des structures spécialisées en addictologie en Côtes d'Armor publié par Conférence de Territoire n°7 en 2014 et disponible ici.

Si vous avez des doutes quant au sens de ces mots, ce document synthétique est donc fait pour vous.

Réalisé par les acteurs du groupe de travail « La prévention et la prise en charge des conduites addictives » du Programme Territorial de Santé n°7 2013-2016, co-construit par la Conférence de Territoire n°7 et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne, il s'adresse principalement aux professionnels de santé libéraux et aux acteurs sociaux et médico-sociaux.

Ont participé à la rédaction : Dr. Le Guern, médecin, fondation Bon Sauveur, Dr. Rébillard, médecin, centre hospitalier Yves Le Foll, Alain Carluet, directeur, Clinique du Val Josselin, Jean-Philippe Guihard, directeur, SSRA l'Avancée.



# Ambulatoire

## Consultations Hospitalières d'Addictologie (CHA)

Structures de première ligne dans le suivi ambulatoire, spécialisé en addictologie, elles sont des lieux d'accueil, d'évaluation, de traitement et d'orientation dans le dispositif addictologique.

La consultation hospitalière d'addictologie prend en charge les patients en ambulatoire ou les oriente vers une hospitalisation si cette dernière s'avère indispensable.

Le mode d'accès à la consultation hospitalière d'addictologie résulte soit d'une démarche spontanée du patient, soit d'une orientation par le dispositif spécialisé médico-social, soit par le médecin traitant ou par un partenaire institutionnel (éducation nationale, justice...).

## Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

Les CSAPA proposent l'accueil, l'information, l'évaluation médicale, psychologique et sociale l'accompagnement et l'orientation de la personne ou de son entourage ainsi que la réduction des risques associés à la consommation de substances psychoactives.

L'équipe est pluridisciplinaire. L'accueil est gratuit et le CSAPA peut intervenir seul ou en accompagnement conjoint/alterné avec le médecin généraliste, en amont ou en aval d'une prise en charge hospitalière si elle est nécessaire.

# Court séjour addictologique

Le court séjour addictologique a pour objet la réalisation de sevrage résidentiel simple ou complexe, l'activité de liaison et les consultations addictologiques.

## Court séjour de Niveau 1

L'hospitalisation dans un établissement de niveau 1 a pour objectif la réalisation de sevrages simples et une prise en charge de proximité.

La durée moyenne de séjour est d'une semaine en hospitalisation complète. Le sevrage simple est proposé soit dans un établissement de santé de type hôpital général (M.C.O.), soit dans une unité de soins spécifique d'un établissement de santé mentale. Les modalités techniques du sevrage sont protocolisées et donc, communes à tous les services de sevrage simple.

La visée première de ce type de sevrage est la surveillance des éventuelles conséquences somatiques d'un arrêt de la consommation. Le court séjour de niveau 1 est indiqué en cas de dépendance physique sévère, d'une complication d'un sevrage antérieur, de polyaddictions. Ces unités de soins prennent aussi en charge les admissions non programmées, notamment les intoxications aiguës, les syndromes de sevrage effectué au domicile...

## Sevrage simple à l'hôpital général

Le sevrage simple effectué dans un hôpital de type général est plutôt destiné à des personnes ayant une prédominance de troubles somatiques avec une altération de l'état général associée à des troubles digestifs, neurologiques... La présence d'un plateau technique d'exploration fonctionnelle et de services de médecine pluridisciplinaires garantit la continuité directe des soins.

Ce temps de sevrage simple est aussi un temps d'évaluation et d'orientation dans la filière addictologique.

## Sevrage simple en établissement de santé mentale (anciennement Pré-cure)

Ces soins s'adressent à une population présentant des troubles somatiques simples. Une convention est signée avec un établissement de type MCO afin de garantir la continuité des soins en cas de décompensation somatique lors du sevrage.

Cette semaine de sevrage simple est aussi un temps d'évaluation et d'orientation dans la filière addictologique.

## Court séjour de Niveau 2

Le court séjour de recours accueille des personnes qui nécessitent un programme thérapeutique intensif du fait de dépendance(s) majeure(s), de la nécessité de bilans approfondis. Lors du séjour, il est établi un projet de soins global et personnalisé intégrant la prise en charge addictive, somatique, psychologique et sociale.

### Sevrage complexe à l'hôpital général

La durée moyenne de séjour est de  $\pm 2$  semaines en hospitalisation. Les soins complexes sont effectués à l'hôpital général et s'adressent aux personnes présentant des troubles somatiques et/ou cognitifs sévères. Il s'agit de soins addictologiques et somatiques dispensés par une équipe formée.

Le prérequis est l'absence de troubles psychiatriques majeurs non stabilisés.

Une coopération avec une équipe de soins psychiatriques est mise en place pour l'évaluation des éventuels troubles psychologiques et/ou psychiatriques qui pourraient apparaître lors de l'hospitalisation.

### Sevrage complexe en établissement de santé mentale (anciennement cure)

La durée moyenne de séjour est de  $\pm 5$  semaines en hospitalisation complète. Les soins sont effectués dans une unité de soins d'un établissement de santé mentale adaptée à la prise en charge des personnes présentant des troubles des conduites addictives.

Le prérequis est l'absence de troubles somatiques majeurs.

Pendant l'hospitalisation, des soins addictologiques sont effectués par une équipe formée ainsi qu'un travail psychologique et social autour de la dépendance au(x) produit(s).

## Soins de Suite et de Réadaptation spécialisés en addictologie (SSRA)

### Hospitalisation complète

Il s'agit de ce que l'on appelait anciennement post-cure. La durée moyenne de séjour est de 6 à 13 semaines en hospitalisation complète.

Les prérequis sont un sevrage physique effectif et l'absence de troubles somatiques majeurs ou de troubles psychiatriques non stabilisés.

Les soins en SSRA interviennent après les sevrages simple ou complexe et visent à consolider l'abstinence. Ils proposent un projet thérapeutique médico-psycho-social où la réadaptation est un objectif essentiel. En outre, les soins de rééducation fonctionnelle sont proposés pour prendre en charge les troubles cognitifs, neurologiques, les polynévrites...

### Hospitalisation de nuit

L'hospitalisation de nuit en Soins de Suite et de Réadaptation spécialisés en addictologie propose une prise en charge de 16h30 à 9 heures le lendemain matin. Elle s'adresse aux personnes en formation, en emploi ou à toute personne ayant besoin d'un soutien partiel.

### Hospitalisation de jour

L'hospitalisation de jour en Soins de Suite et de Réadaptation spécialisés en addictologie propose une prise en charge de 9 heures à 17 heures. Elle s'adresse à toute personne ayant besoin d'un soutien partiel tout en préservant l'insertion sociale, familiale de celle-ci.

ORGANISME	DÉFINITION	CHAMP					
		PRÉVENTION	PRISE EN CHARGE			SUIVI 1	
			Ambulatoire	Hospitalière			
			Psychiatrique	MCO	SSR		
<b>CAARUD</b>	Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques aux usagers de drogues	X	X				X
<b>CHA</b>	Consultation hospitalière d'addictologie	X	X		X		X
<b>CSAPA</b>	Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie	X	X				X
<b>Niveau 1</b>	Unité de sevrage simple			7 à 10 jours	7 à 10 jours		
<b>Niveau 2</b>	Unité de sevrage complexe			3 à 5 semaines	2 semaines	6 à 12 semaines	
<b>CSSRA</b>	Centre de soins de suite et de réadaptation addictologique					X	
<b>HDJA</b>	Hôpital de jour addictologique		X	X		X	X
<b>HDNA</b>	Hôpital de nuit addictologique		X			X	X

Filière de soins en addictologie du Territoire de Santé n°7 en octobre 2015

## AMBULATOIRE

Consultation hospitalière  
d'addictologie

CSAPA

## Niveau 1 : SEVRAGE SIMPLE

Sevrage simple MCO  
hôpital général

± 1 semaine

Précure : hôpital,  
clinique psychiatrique

± 1 semaine

## Niveau 2 : SEVRAGE COMPLEXE

Sevrage complexe MCO  
hôpital général

± 2 semaines

Cure : hôpital, clinique  
psychiatrique

± 5 semaines

## SOINS DE SUITE ET RÉADAPTATION (SSRA)

Rééducation

± 5 semaines

Réadaptation

± 9 à 12 semaines